



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 18.08.2021
Date d'échéance prévue: 18.09.2021
Numéro de publication: UP04-0000003280

Entité de publication
TéléMarécottes S.A., Place de la Télécabine 5, 1923 Les Marécottes

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de TéléMarécottes S.A.

Organisation concernée:
TéléMarécottes S.A.
CHE-106.990.271
Place de la Télécabine 5
1923 Les Marécottes

Indications concernant l'assemblée générale:
18.09.2021, 11:00 heures, Restaurant de la Creusaz

Texte d'invitation/ordre du jour:
CONVOCATION

**à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de TéléMarécottes S.A.
dont le siège est à Salvan - Les Marécottes
qui se tiendra le samedi 18 septembre 2021 à 11h00
au restaurant de La Creusaz.**

Ordre du jour :

1. Contrôle des présences.
2. Désignation du secrétaire et des scrutateurs de l'assemblée.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 septembre 2020.
4. Rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020 / 2021.
5. Examen des comptes de bilan, d'exploitation et de pertes et profits de l'exercice 2020 / 2021.
6. Rapport de l'organe de révision pour le même exercice.
7. Approbation du rapport annuel et de gestion.

8. Approbation des comptes annuels.
9. Décharge aux membres du conseil d'administration.
10. Nomination de l'organe de révision.
11. Démission et nomination du Conseil d'Administration
12. Divers et propositions individuelles.

Les comptes et le rapport annuel de gestion (art. 662 CO) sont à disposition des actionnaires au bureau de TéléMarécottes où ils peuvent être consultés sur rendez-vous.

Nous tenons à préciser que toutes les personnes qui n'auraient pas fait convertir leurs actions au porteur en actions nominatives sont les bienvenues, mais ne pourrons en aucun cas voter.

Pour tous renseignements, contactez notre bureau par mail à administration@telemarecottes.ch.

Salvan - Les Marécottes, août 2021

TéléMarécottes S.A.

Le conseil d'administration

CONVOCAATION

**à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de TéléMarécottes S.A.
dont le siège est à Salvan - Les Marécottes
qui se tiendra le samedi 18 septembre 2021 à 11h00
au restaurant de La Creusaz.**

Ordre du jour :

1. Contrôle des présences.
2. Désignation du secrétaire et des scrutateurs de l'assemblée.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 septembre 2020.
4. Rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020 / 2021.
5. Examen des comptes de bilan, d'exploitation et de pertes et profits de l'exercice 2020 / 2021.
6. Rapport de l'organe de révision pour le même exercice.
7. Approbation du rapport annuel et de gestion.
8. Approbation des comptes annuels.
9. Décharge aux membres du conseil d'administration.
10. Nomination de l'organe de révision.
11. Démission et nomination du Conseil d'Administration
12. Divers et propositions individuelles.

Les comptes et le rapport annuel de gestion (art. 662 CO) sont à disposition des actionnaires au bureau de TéléMarécottes où ils peuvent être consultés sur rendez-vous.

Nous tenons à préciser que toutes les personnes qui n'auraient pas fait convertir leurs actions au porteur en actions nominatives sont les bienvenues, mais ne pourrons en aucun cas voter.

Pour tous renseignements, contactez notre bureau par mail à administration@telemarecottes.ch.

Salvan - Les Marécottes, août 2021

TéléMarécottes S.A.
Le conseil d'administration